



## le Fosse Poulain (2km547) *retour au point de départ* (par les Bruyères de Méraubry, retour par le Fossé Poulain)



### **Avertissement**

Suite au remembrement de 2016, les cartes IGN ne sont pas encore rectifiées. Les chemins sont présentés sur les anciennes cartes afin de vous présenter, malgré tout, les repères géodésiques. C'est pourquoi le chemin **N° 01** présenté ne suit pas obligatoirement ceux apparaissant sur la carte, ils n'en sont pas moins exacts et leur situation sur la carte précise.

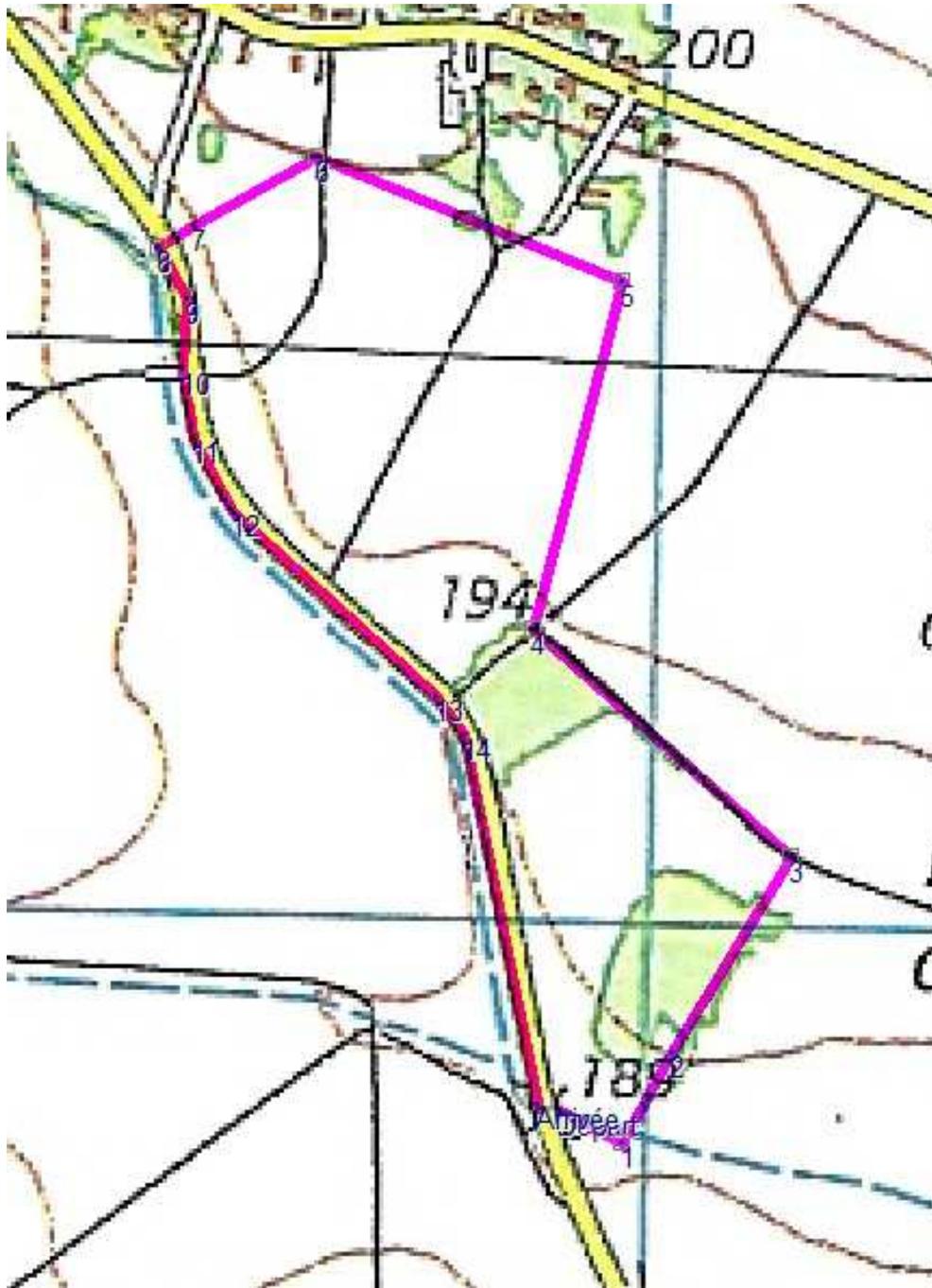
### **Conseils**

Suivant la saison, équipez vous de façon suffisante car vous serez isolé durant votre randonnée. N'oubliez pas de prévoir un minimum pour votre confort à savoir : de l'eau, de quoi grignoter (barre de céréales, biscuits,...)  
Respectez les chemins empruntés mais aussi les champs qui les bordent et les cultures qu'ils portent. Vous allez partager un espace que les agriculteurs entretiennent et qui est leur outil de travail. Soyez respectueux de la nature que vous traversez et du travail des hommes qui l'exploitent pour vous.

De Mandres, prendre la D342 sur 1500m depuis la Mairie jusqu'au bas de la "cote rouge".

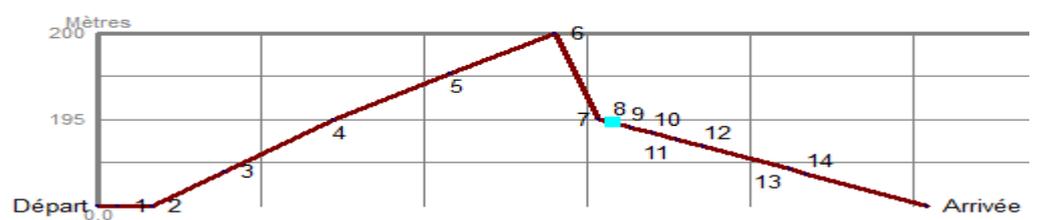
Stationnez en prenant gare à **ne pas gêner** les circulations pour les agriculteurs.

Bonne promenade...!!!



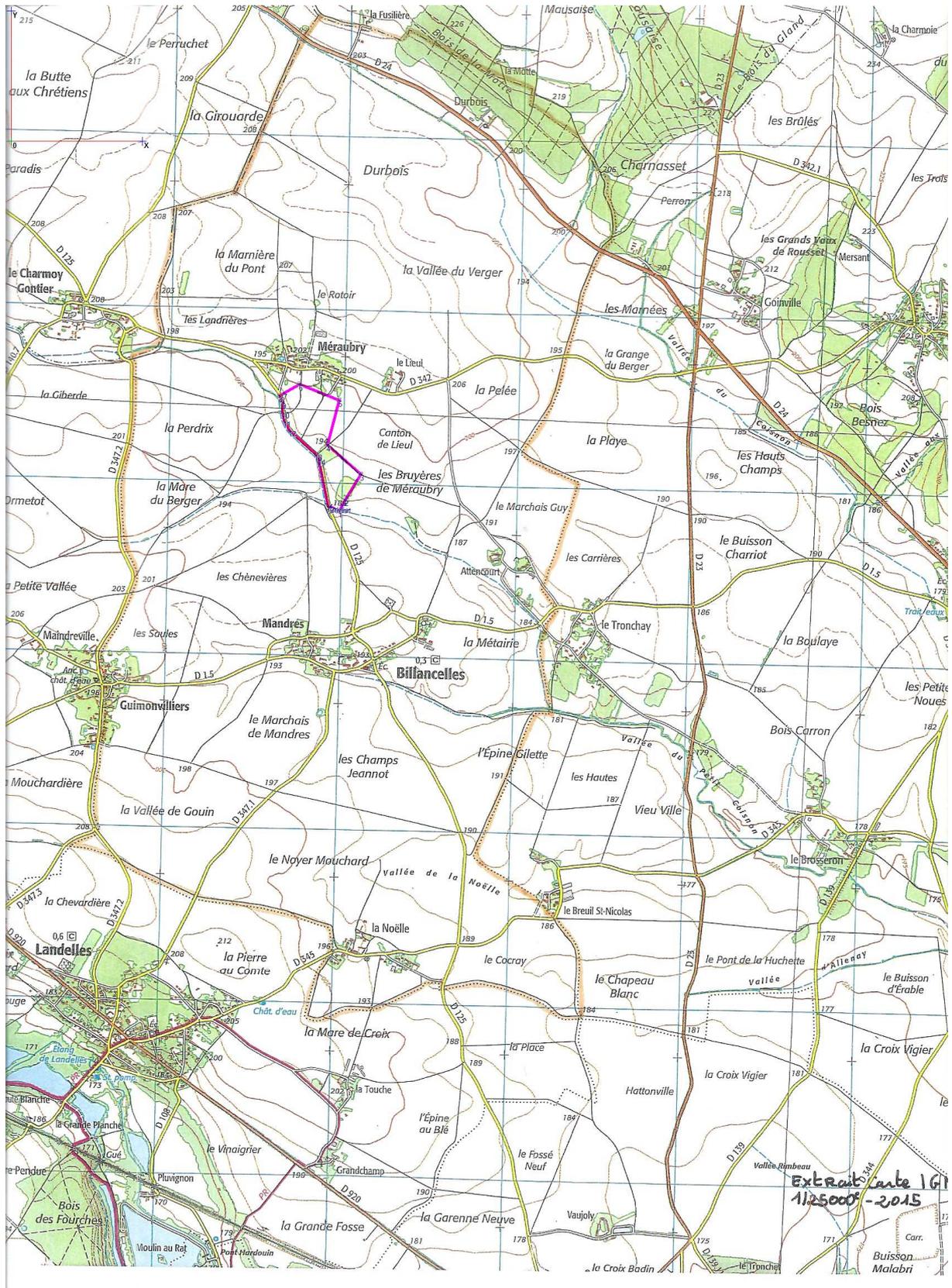
Carte de l'itinéraire

Courbe altimétrique



## Détail de l'itinéraire

Point		Distance cumulée km	Vers le point suivant	Notes	Image
Nom	Alt. m		Dist. km		
Départ	190.0	0.000	0.146	Suivez la vallée par sa rive droite.	
7	190.0	0.980	0.031	Traversez la vallée et continuez sur l'autre rive.	
9	190.0	1.011	0.119	Continuez sur l'autre rive.	
13	190.0	1.552	0.107	Vous arrivez sur la voie communale n°100 que vous empruntez sur la gauche.	
25	207.0	3.356	0.336	Vous arrivez sur la D342 que vous prenez sur votre gauche.	
26	205.0	3.691	0.107		
27	204.0	3.799	0.065	Vous avez la ferme du Lieul sur votre droite.	
28	203.3	3.864	0.280		
29	200.6	4.144	0.060	A l'entrée de Méraubry, prenez le chemin à votre gauche.	
Arrivée	190.0	5.422	-		



Situation sur la carte de la commune